

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1977)

Heft: 414

Rubrik: DP fait ses comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DP fait ses comptes

Les chiffres ne disent pas tout, bien sûr ! Dans le cas de DP, dont la quasi-totalité des collaborateurs sont des amateurs bénévoles, ce résumé chiffré est spécialement peu « bavard » sur la somme d'efforts que représente le développement d'une prese indépendante... Il n'empêche : les résultats sont là qui prouvent en tout cas que l'an passé, vous nous avez renouvelé votre confiance avec une remarquable ténacité. Merci !

RÉSULTATS DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1976

<i>Compte de dépenses</i>	Fr.	Fr.
<i>Sorties CCP 1976 :</i>		
Frais de poste	5 221,90	
Frais généraux	4 513,75	
Loyer	3 439,05	
Salaires et AVS	41 814,85	
Imprimeur	73 059,50	
Paiements de 1977 pour 1976 :		
Frais généraux	90,50	
Salaire	432,—	
Imprimeur	6 574,—	
AVS	2 338,35	9 434,85
Paiements de 1976 pour 1975 :		
Poste	814,60	
Frais généraux	274,50	
Imprimeur	3 395,—	
AVS	1 200,75	
Paiements de 1976 pour 1977 :		
Loyer	266,50	
Dépenses relatives à l'exercice 1976	131 532,55	
	137 483,90	137 483,90

<i>Compte de recettes</i>	Fr.	Fr.
Entrées CCP 1976 :		
Ventes au numéro	2 597,20	
Abonnements	143 904,65	
Abonnements encaissés d'avance en 1975 pour 1976	16 000,—	
Ventes au numéro à encaisser	355,70	
Abonnements encaissés d'avance en 1976 pour 1977	30 000,—	
Recettes relatives à l'exercice 1976	132 857,55	
	162 857,55	162 857,55

<i>Compte de pertes et profits</i>		
Perte exercice 1975	15 344,30	
Frais payés en 1976 pour 1975	5 684,85	
Dépenses pour l'exercice 1976	131 532,55	
Recettes pour l'exercice 1976	132 857,55	
Perte exercice 1976	19 704,15	
	152 561,70	152 561,70

<i>Bilan au 31 décembre 1976</i>		
CCP	69 731,68	
c/c association journal libre	623,18	
Abonnements encaissés d'avance	30 000,—	
Passifs transitoires	8 812,65	
Capital	50 000,—	
Perte exercice 1976	19 704,15	
	89 435,83	89 435,83

Les ratés atomiques de la démocratie

Une commission fédérale a donc été constituée pour l'examen de l'initiative Meizoz (moratoire). Mieux vaut tard que jamais... il est probable qu'elle examinera par la suite le projet d'arrêté urgent (nouvelle procédure pour les autorisations), l'initiative populaire pour un contrôle démocratique dans la construction des centrales nucléaires et enfin le projet de future loi sur l'énergie nucléaire. Du pain sur la planche.

Cette commission était forte, à l'origine, de vingt et un membres. Ici et là, les plus expresses réserves ont tout de suite été faites sur sa composition, jugée partisane. Mais il y a mieux : cette commission a reçu du renfort dans un deuxième temps, et huit membres plutôt favorables dans leur majorité à l'énergie nucléaire sont venus s'ajouter aux premiers spécialistes... Qui est intervenu entretemps ?

Ladite commission va procéder, en août, à des auditions. Et elle a d'ores et déjà récusé le professeur Morand, que le Conseil fédéral a pourtant jugé suffisamment compétent pour siéger dans la commission d'experts chargée d'élaborer l'arrêté urgent et la nouvelle loi. En revanche, elle a accepté d'entendre M. Michael Kohn de BBC qui est, lui, comme chacun le sait, neutre et indépendant !

Pour le reste, sur le terrain, les travaux de mise en place de l'infrastructure nucléaire se poursuivent comme si de rien n'était. Inquiétant dédoublement : dans le public, l'inquiétude croît et les manifestations se multiplient, au point que, pour la première fois depuis longtemps, on voit en Suisse alémanique s'organiser un front contestataire large, puissant et surtout ouvert à toutes les couches de la population et à tous les âges; et par ailleurs, comme si le vote des Bâlois n'avait pas eu lieu (« oui » à l'initiative demandant au gouvernement cantonal de s'opposer par tous les moyens légaux à l'implantation de centrales nu-